

La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1, Place Hubert // de Beaumont et 1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Tel: 02 43 01 40 10 mël: contact@ste-suzanne.com

Chammes Tel: 02 43 01 40 65 mël: mairie.chammes@wanadoo.fr

Maï 2017 n° 17

Musée de l'Auditoire

C'est un Musée de l'Auditoire agrandi et rénové qui attend les visiteurs à partir du 18 mai.

Après une brève gestion par la Communauté de Communes des Coëvrons et le constat de fermeture du musée durant la saison 2015, la Commune avait demandé et obtenu le retour du musée de l'Auditoire dans le giron de la Commune.

Celle-ci ne pouvait se résoudre à voir annihilé le travail de 40 années par les bénévoles de l'association des Amis de Sainte-Suzanne. Celle-ci, créatrice et gestionnaire du musée de 1974 à 2011 l'avait légué à la commune fin 2011, mais la Communauté de communes l'avait intégré dans sa gestion (car incluse dans ses compétences "musées") au 01/01/2013, en même temps que le Grand-Moulin.



Depuis, beaucoup de choses ont été accomplies par les bénévoles et la commune:

- Transfert dans un local annexe de la poste, aménagé rue de la Libération, des réserves d'objets du Musée,
- Création de la *Bibliothèque Historique* au 1er étage de la mairie (salle Roger-Lépine) et classification de livres, photos, cartes postales, affiches, enregistrements divers sur l'Histoire de la Commune,
- Désencombrement et rangement du grenier,
- Travaux urgents par la Commune (révision toiture, poutre à remplacer, huisseries, renforcement charpente, protection anti-choucas, électricité, etc...)
- Création par les bénévoles et la commune de deux salles d'exposition supplémentaires, dont l'une ouvre cette année (et la seconde en 2018), consacrée à la période celte et gauloise,
- Mise en cohérence des thèmes et des illustrations de chacune des 7 salles du musée,
- Expertise scientifique de l'armure 1410-1430 par le laboratoire *Arc-Antique de Nantes*,
- Création d'un comité de suivi Histoire&Patrimoine *Erve-Charnie-Vègre*,
- Suivi de notre *Patrimoine immatériel* par les Petites Cités de Caractère des Pays de Loire,
- Décision d'élaboration d'un **Projet Scientifique et Culturel**, sous l'égide de Madame la Conservatrice du musée de Laval, pour l'écriture duquel un stagiaire étudiant en CDD sera recruté cet hiver,
- Collaboration étroite avec les instances scientifiques et patrimoniales: l'Archéologue départementale, la Responsable départementale des Musées et le Professeur Laffont, Archéologue du Camp de Beugy, etc..

Recrutement d'un guide en CDD pour assurer l'ouverture au grand-public en période estivale.



Le Musée de l'Auditoire à Sainte-Suzanne

3 000 ans d'Histoire - 7 salles d'exposition

Horaires d'ouverture:

- Toute l'année, visite commentée pour les **groupes* sur réservation** (musee@ste-suzanne.com)

(* = classes scolaires ou groupes de plus de 10 personnes adultes)

- À partir du 18 mai 2017 pour les **individuels, jusqu'au 1er octobre 2017.**

Ouverture du musée au public: (saison touristique: du 18 mai au 1er octobre 2017):

Mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche: de 14h30 à 17h30- **Jour férié:** 14h30-17h30

(L'ouverture pourra éventuellement être étendue au samedi matin et au dimanche matin.)

Tarifs (régie municipale)

Tarifs Individuels:

Tarif plein: 4€

Tarif réduit: 3€ : enfants de 12 à 18 ans accompagnant un parent, PMR, étudiants, demandeurs d'emploi, May'Pass, Cezam (sur présentation de la carte)

Tarifs groupes: 3€ par personne

Groupes de 10 personnes ou plus (adultes de 18 ans et plus)

Scolaires: groupes de 10 enfants ou plus, (gratuit pour les accompagnateurs)

Gratuit: enfants de moins de 12 ans, accompagnateurs de groupes, bénévoles travaillant au musée, presse.

Abonnement annuel:

Adultes: 12€, enfants de 12 à 18 ans: 8€ (carte d'abonnement d'une validité d'un an)

Tél: 02 43 01 42 65

Mail: musee@ste-suzanne.com

Infos diverses

Mairie de Sainte-Suzanne (1, Place Hubert II de Beaumont)

Ouverture au public

Lundi: fermée toute la journée

Mardi: 9h00/12h30 et 13h30/17h00

Mercredi: fermée toute la journée

Jeudi: 9h00/12h30

Vendredi: 9h00/12h30 et 13h30/17h00

Samedi: 9h00/12h00. (fermée exceptionnellement tous les samedis en août)

Tél: 02 43 01 40 10 - Mail: contact@ste-suzanne.com

Mairie annexe de Chammes (1, place de l'église)

Ouverture au public

Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30

Tél: 02 43 01 40 65 - Mail: contact.chammes@ste-suzanne.com

Bibliothèque Christiane Ligot (1, rue Jean de Bueil)

Téléphone: 02 43 01 88 55

Horaires d'ouverture

Le mercredi de 10h30 à 12h30

Le samedi de 10h30 à 12h30

La Poste (15 rue de la libération)

Téléphone: 36 31

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h30 à 17h00

Samedi de 10h00 à 12h00

Office de Tourisme de Sainte-Suzanne-Les Coëvrons (1, rue Jean de Bueil)

Téléphone: 02 43 01 43 60

<http://www.coevrons-tourisme.com>

Horaires d'ouverture en mai

Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Samedi et dimanche de 14h00 à 17h30

Numéros de téléphone utiles

Maison médicale: 02 43 01 40 18

Infirmières: 02 43 01 44 96 ou 06 15 21 55 07

Kinésithérapeutes: 02 43 90 22 09

Pharmacie: 02 43 01 43 14

Taxi-ambulance Lamy: 02 43 01 40 01

Centre de secours: 18 (poste fixe)

ou 112 (portable)

Médecin de nuit: 116 117

Gendarmerie: 17

École publique Perrine-Dugué: 02 43 01 42 06

École privée Sainte-Marie: 02 43 01 43 22

Garderie municipale: 02 43 01 48 56

Restaurant scolaire municipal: 02 43 01 48 56

Cantine de Chammes: 02 43 68 56 26

École publique de Chammes: 02 43 68 56 26

Musée de l'Auditoire:

Tél: 02 43 01 42 65

Mail: musee@ste-suzanne.com

Château-CIAP:

Tél: 02 43 58 13 00

Mail: chateau.ste-suzanne@lamayenne.fr

Grand-Moulin:

Tél: 02 43 90 57 17

Mail: grand-moulin@coevrons.fr

Journées européennes des métiers d'art



Samedi 1er et dimanche 2 avril, à l'occasion de la 11ème édition des journées européennes des métiers d'art dont le thème était "Savoir(-)faire du lien, ce sont près de 400 personnes qui sont venues à la Bergerie du château visiter l'exposition organisée par l'association Tramd'art.

Les visiteurs se sont beaucoup intéressés au travail de ces douze créateurs qui ont présenté leurs productions au public:

Paula Mouton: décoratrice sur porcelaine,

Dominique et Babette Plessis: bois tournés,

Verr i Kiti: bijoux en perles de verre,

Édith Eyraud: céramiste,

Jean-Pierre et Jocelyne Betton: photographes,

Micheline Barret: aquarelliste,

Philippe Passet: graveur,

Véronique Wardega: origami,

Pascal Grignoux: ferronnier,

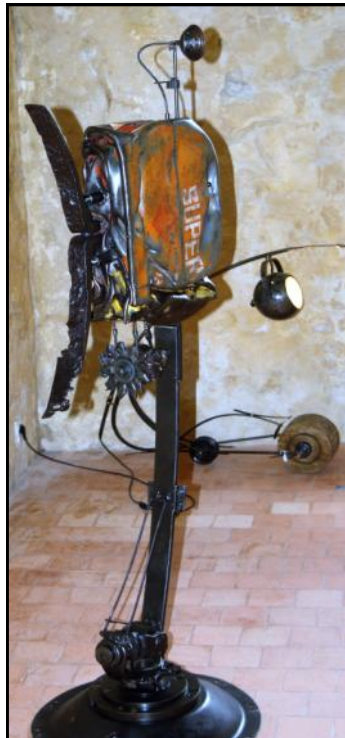
Karine Berçon-Mène: feutrière.



Qui est Tramd'art?

Tramd'art est une émanation de l'association des métiers d'art du Mans, qui fut créée il y a trente-six ans. Cette association a pour vocation de rayonner sur la Sarthe et plus largement sur le Maine-et-Loire. Son but est de promouvoir un savoir-faire et de développer les métiers d'art par des actions dans les Petites Cités de Caractère, là où le tourisme et donc les visiteurs se retrouvent.

En 2011, Babette et Dominique Plessis organisent une exposition d'artisans locaux à Asnières-sur-Vègre (Sarthe). Devant le succès de cette manifestation, ils décident de créer une association autonome. Sainte-Suzanne est tout de suite venue à leur esprit pour y installer leur siège social. En 2013, l'association ouvre sa boutique place Hubert II de Beaumont.



Quelques créations des artisans d'art exposées à la Bergerie du château lors des journées européennes des métiers d'art

Animaux en errance

L'arrivée de la belle saison est souvent rythmée par la divagation d'animaux: chiens, vaches, chevaux, poneys...

Nous souhaitons vous alerter afin que vous puissiez prendre conscience de la gravité et la dangerosité des faits avant d'avoir des conséquences plus fâcheuses aussi bien au niveau pénal que judiciaire.

L'article 1385 du Code Civil concernant la responsabilité et la garde d'animaux domestiques stipule: "**Le propriétaire d'un animal est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé**".

Vous êtes responsable de votre animal et des conséquences de sa divagation. Il ne peut pas circuler librement sur la route. Vous avez tout à fait le droit de posséder des animaux, mais vous ne devez pas de ce fait et sous aucun prétexte mettre la vie d'autrui en danger.

Divagation des chiens sur le territoire de la commune

Capture d'un chien errant: 30,00€

Déplacement
SPA Laval
pour dépôt
animal:

70,00 €



Déjections canines



Les déjections canines sont interdites sur le domaine public (voies publiques, trottoirs, espaces verts, zones de jeux pour les enfants...) par mesure d'hygiène.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections sur toute partie du domaine public communal

Un arrêté municipal a été pris dans ce sens permettant, en cas de non-respect de l'interdiction, de punir le contrevenant d'une amende de 2ème classe (35€).

Dépôts de déchets

Il est strictement interdit de déposer des déchets aux abords des conteneurs comme malheureusement nous pouvons le constater régulièrement.

Les dépôts sauvages sont strictement interdits et passibles de poursuites et de pénalités.

Ces dépôts portent atteinte à l'environnement et représentent un coût pour la collectivité qui doit les enlever.

Il est demandé à chacun de faire preuve de civisme et de déposer les déchets dans les conteneurs mis à disposition ou en déchèterie si besoin.



Arrêté du maire n°60-2011 (article 3)

Le dépôt des ordures ménagères est interdit sur la voie publique. Les ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs plastiques résistants, de 70 litres au plus, dans les conteneurs enterrés ou semi enterrés prévus à cet effet.

Arrêté du maire n°60-2011 (article 4)

Les déchets verts (tontes, feuilles, branches... doivent être déposées dans les déchèteries des Coëvrons.

Rappel des jours d'ouverture et des horaires de la **déchèterie de Chammes- Le Bois du Montil** (face à la centrale d'enrobés Eurovia)

Jours et heures d'ouverture:

Lundi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h,

Mardi et mercredi de 13h30 à 18h

stop !
**Ici, ce n'est pas
la déchetterie !**

Pour vos encombrants, il y a la Déchetterie



Entretien des trottoirs et des caniveaux

Avec l'arrivée des beaux jours, l'herbe se développe sur les trottoirs de la commune.

L'encadrement strict d'utilisation des produits phytosanitaires ne permet pas de supprimer durablement ces herbes qui repoussent.

Aussi nous vous invitons à entretenir les abords de vos maisons et contribuer ainsi à l'embellissement de notre village.

Arrêté du maire n° 60-2011: (article 1er)

Dans toutes les rues, les propriétaires ou, le cas échéant, les locataires sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs (ramassage des feuilles,...) ainsi que l'enlèvement des mauvaises en bordure de leur propriété, et jusqu'au milieu de la chaussée quand il n'y a pas de trottoir. Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales. Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement des eaux pluviales. Cela évitera l'obstruction des canalisations et limitera l'inondation en cas de grosses pluies

Nuisances sonores



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques sont règlementés et autorisés uniquement aux horaires suivants:

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis: de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les mercredis et samedis: de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés: de 10h à 12h.



Les aboiements de chien permanents peuvent aussi constituer une nuisance.

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et en particulier de faire en sorte que ces animaux ne soient pas source de nuisances sonores et ceci de jour comme de nuit.

Respecter ses voisins et faire son possible pour vivre en bonne intelligence avec eux, relève de la responsabilité de chacun.



La Corne d'abondance

Vous souhaitez découvrir de nouvelles activités ? faire partager vos passions ?... N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

L'association intervient sur tout le territoire de la Communauté de communes des Coëvrons. Les pôles sont à Bais, Évron, Montsûrs, Sainte-Suzanne-et-Chammes.

À Sainte-Suzanne-et-Chammes, Magali vous accueille un lundi après-midi sur deux (semaines paires) de 14h à 16h30, à la salle des fêtes Fernand-Bourdin.

C'est un lieu convivial ouvert aux personnes qui souhaitent passer un bon moment autour d'activités diverses (patchworks, jeux de société, petits bricolages, tricot, sortie...).

L'objectif est de lutter contre l'isolement, de créer et faire exister le lien social.

Les activités se déroulent dans un esprit d'échanges et d'égalité.

« **Souplesse, liberté et adaptabilité** » sont les maîtres mots de l'association.



En 2016, les adhérentes ont animé un stand au marché de Noël de Sainte-Suzanne-et-Chammes. Elles ont fabriqué une trentaine d'objets différents autour de décorations de Noël, de cadeaux à offrir... Les bénéfices récoltés serviront au financement d'une sortie en 2017. Elles ont également organisé une tombola pour l'association « Tricot préma ».

Actuellement, elles préparent les réalisations pour le marché de Noël 2017. Elles ont commencé par un calendrier de l'avent (attention 5 pièces uniques seront à vendre), des vide poches en skaï, des cache-épaules en laine....

Pour connaître les plannings ou donner vos idées, contactez nous à :

Association « La Corne d'Abondance des Coëvrons »
8, route de Neau – 53600 EVRON Tél : 02.43.01.79.51
cornedabondance@orange.fr



VVF VILLAGES
LES VACANCES PARTOUT EN FRANCE

LA VIE DE VILLAGE EST DE RETOUR
EN PARTENARIAT AVEC VOTRE MAIRIE

CODE PARTENAIRE
174 30 61

VOS AVANTAGES INDIVIDUELS*

-5% ou -10%

vacances d'été ou d'hiver autres périodes

CUMULABLE AVEC LES BONNES AFFAIRES
soit jusqu'à **25% DE RÉDUCTION***

VOS AVANTAGES GROUPES
(À PARTIR DE 15 PERSONNES)

5% de réduction

1 gratuité
pour 20 participants payants

Gratuité de l'inscription

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS INDIVIDUELS
04 73 43 00 43 ou sur **www.vvf-villages.org**

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS GROUPES
04 73 43 00 00

* Réductions cumulables avec votre avantage fidélité et les bonnes affaires VVF Villages. Soumis à conditions, nous consulter.
VVF Villages, immatriculée IM063 110010. Siège social : 8 rue Claude Danziger, CS 80705, 63050 CLERMONT-FERRAND Cedex 2

VVF-Villages et la commune, partenaires: profitez des avantages tarifaires.

VVF-Villages et la commune ont signé pour une durée de 3 ans une "convention partenariat".

Moyennant une diffusion par la commune de la production touristique de VVF-villages, VVF-villages s'engage à faire profiter les familles de la commune, tissu associatif et groupes d'avantages tarifaire sur ses destinations, réservés aux habitants des communes appartenant à la "famille" VVF-villages (ce qui est le cas de Sainte-Suzanne depuis 45 ans).

C'est parce que VVF-villages vit avec notre commune depuis des années que cet avantage a été mis en place. La commune est heureuse de l'offrir à ses habitants.

Le signe de collaboration à plusieurs facettes, mises en évidence par **Patrick Le Moing** (directeur du VVF de Sainte-Suzanne-et-Chammes)

Comment le village de vacances peut mettre en œuvre cette collaboration:

Par des invitations au village de vacances à l'intention des habitants, des commerçants pour diverses occasions: pots d'ouverture de saison, soirées dansantes de début d'été,

Par des implications du village de vacances dans la mise en place d'événements locaux: participation à certaines fêtes (fête des jeux d'antan par exemple, animations médiévales...)

Comment la Commune peut s'impliquer dans les actions du village de vacances:

La communication aux habitants des actions menées par le village de vacances pour les inciter à le découvrir (dans "la Voix du conseil" ou le site internet par exemple),

Propositions au directeur du village, d'idées de découvertes de la commune pour les résidents du village,

Avantages tarifaires exclusifs pour les habitants de la commune: VVF-villages propose des tarifs avantageux dans toute la France, réservés aux habitants impliqués dans cette convention de partenariat.

NB: pour vos "cousinades", pensez à réserver au VVF-village...de Sainte-Suzanne pour votre famille en bénéficiant de ces tarifs!

Pensez à la formule Location "salle des fêtes + VVF" pour vos fêtes avec proches et amis!

VVF VILLAGES
LES VACANCES PARTOUT EN FRANCE

LA VIE DE VILLAGE EST DE RETOUR
EN PARTENARIAT AVEC VOTRE MAIRIE

vos prochaines vacances

VOS AVANTAGES INDIVIDUELS*

-5% ou -10%

vacances d'été ou d'hiver autres périodes

CUMULABLE AVEC LES BONNES AFFAIRES
soit jusqu'à **25% DE RÉDUCTION***

VOS AVANTAGES GROUPES
(À PARTIR DE 15 PERSONNES)

5% de réduction

1 gratuité
pour 20 participants payants

Gratuité de l'inscription

CODE PARTENAIRE
174 30 61

RENSEIGNEMENTS ET
RÉSERVATIONS INDIVIDUELS
04 73 43 00 43

RENSEIGNEMENTS ET
RÉSERVATIONS GROUPES
04 73 43 00 00

www.vvf-villages.org

* Réductions cumulables avec votre avantage fidélité et les bonnes affaires VVF Villages. Soumis à conditions, nous consulter.
VVF Villages, immatriculée IM063 110010. Siège social : 8 rue Claude Danziger, CS 80705, 63050 CLERMONT-FERRAND Cedex 2

Particuliers: -5% aux vacances d'été ou de février, -10% autres périodes.
Groupes: 5% de réduction, 1 gratuité pour 20 participants + gratuité d'inscription.
Ces tarifs sont cumulables avec les autres « bonnes affaires » proposées par VVF.

Près de 90 villages en France, des villages rénovés

Possibilité de paiement par chèques-vacances, bons CAF acceptés, clubs enfants gratuits jusqu'à 17 ans
Pour en savoir plus ou réserver vos prochaines vacances à tarif préférentiel réservé aux habitants de Sainte-Suzanne-et-Chammes, votre code est 174 30 61

André Davoust a réuni ses collaborateurs

Le mardi 11 avril, André Davoust, né en 1941, a réuni à Sainte-Suzanne, quatre-vingts de ses anciens collaborateurs, clients et amis pour une journée de rencontre et d'amitié. C'est toute l'histoire d'un homme, et des relations humaines construites autour de lui.

"J'ai souhaité vous revoir, et de cette façon revivre 60 ans de mon existence. La maladie est là, et je tenais à cette manifestation avant que je ne puisse plus vous reconnaître" a déclaré André Davoust très ému à ses invités.

Le plaisir de se revoir enveloppait l'assistance. Et des souvenirs il y en a eu à resurgir! *"De 1955 à 1958, André était ouvrier de ferme chez moi"* explique Maurice *"et avec son bâton, c'était un redoutable chasseur de rats, mais aussi un garçon agréable et travailleur"*.



En quittant la ferme, il est devenu apprenti maçon chez Georges Quelquejay à Torcé-en-Charnie. À 96 ans, ce vieux monsieur, qui était présent à cette fête, explique que, *"c'était un bon apprenti et un bon compagnon, dans l'entreprise. Et je trouve qu'il a bien réussi."*

En 1968, il vient s'installer à Sainte-Suzanne où le maire de l'époque, Louis Morteveille, et le Docteur Jacques Bouëssel du Bourg, conseiller municipal, se portent personnellement caution pour son premier prêt bancaire, destiné à créer son entreprise de maçonnerie, qui devient, 2 ans plus tard, la société BTP2000. Il s'installe Grande-Rue avec son épouse disparue trop tôt, et il aménage, outre son logement et son bureau, six appartements pour vacanciers. Son cheminement professionnel se poursuit par la création des maisons *Socoren* avec son associé et aujourd'hui directeur de Socoren, Marcel Thireau.

Mais, c'était aussi un patron exigeant. *"Entre 1972 et 1978, j'ai été conducteur de travaux. C'était boulot-boulot de 7 heures du matin à 21 heures du soir. Une sacrée époque qui me laisse de bons souvenir,"* raconte Claude. *"En 1973, lorsque je suis rentré dans l'entreprise, j'étais le 25ème employé. En 1982, lorsque j'en suis parti, nous étions 215. Sacrée progression!"* explique Rémy.

Pour Jean-Louis Berthé qui, en 1983, a repris l'activité *Davoust-maçonnerie*, *"André Davoust était quelqu'un de direct, un patron familial, chez qui j'ai appris à travailler pendant les vacances scolaires, et ensuite en stage, avant d'être embauché comme métreur."* Aujourd'hui encore, l'entreprise Berthé est la plus importante de Sainte-Suzanne-et-Chammes en nombre de salariés.

André a eu quelques mots pleins de tendresse pour Claude, sa compagne depuis 20 ans, mais aussi une forte pensée pour son épouse décédée *"qui m'a accompagné et assisté tout au long de ma carrière"* a-t-il souligné.

"Nous avons construit plus de 5 000 maisons" ... La présence de Jean-Louis Berthé et de Marcel Thireau, directeur de la société Socoren, compagnon de route d'André Davoust dans cette société a fait dire à ce dernier *"Je suis content, car avec Socoren et Berthé-maçonnerie, je suis entouré de mes deux beaux bébés, que je prends le temps d'aller saluer de temps en temps."*

André Davoust a reçu des mains de Jean-Pierre Morteveille la médaille d'honneur de la commune. À cette occasion ont été rappelées les 4 années de mandat de maire d'André Davoust, de 1977 à 1981. C'est sous son mandat notamment que la Commune acheta le château et construisit la salle des fêtes Fernand-Bourdin.

Le CAO remercie les bénévoles

« Comme convenu, nous avons fermé les portes du CAO le 31 mars dernier non sans sentir encore la présence de ces hommes qui ont été si chaleureusement accueillis.

Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés spontanément pour animer et donner vie à ce dispositif.

Nous avons collectivement apporté tous nos talents pour accompagner ces hommes à trouver une place dans notre société dans la dignité d'un accueil de qualité.

Notre professionnalisme et l'expression de la solidarité citoyenne dont vous avez fait preuve, a permis la pleine réussite de ce projet qualifié d'exemplaire tant par nos partenaires que par la direction d'Adoma. C'est donc au nom de cette dernière que je tenais également à vous en remercier.

Merci une dernière fois de bien vouloir transmettre ce message à toutes les personnes ayant œuvré à vos côtés"

Aurélié Peiniau-Hellec (Adoma-Directrice Hébergement ATSA Sarthe-DT Pays de la Loire Bretagne)



Des jeunes à l'honneur

L'haltérophilie locale peut compter sur sa génération montante. Elle se distingue lors de nombreuses compétitions. Clément Cadieu (15 ans), de Chammes et Simon Heuzé (16 ans) viennent de se mettre en évidence à domicile lors du championnat de zone rassemblant les athlètes des régions Pays de Loire et Bretagne.

Ils ont décroché leur qualification pour la finale nationale qui aura lieu dans le Val d'Oise.

Patrick Lechat, leur entraîneur avoue: *"C'est une année exceptionnelle pour l'haltérophilie locale. Simon et Clément rejoignent les quatre autres athlètes qui avaient déjà réussi les qualifications"*.



École Perrine Dugué: formation aux premiers secours

Dans le cadre de la formation aux premiers secours réalisée à l'école (les premiers secours sont un élément du palier 2 du socle commun que les élèves doivent valider à l'issue du cycle 3) et pour « finaliser » le projet, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école Perrine Dugué de Sainte-Suzanne ont été accueillis à la caserne des pompiers de Sainte-Suzanne par M. Morin, pompier, qui les a mis en situation.

Par groupes de deux, les élèves arrivaient sur des situations (accident de la route, brûlures, électrocution, étouffement...) et devaient agir au plus vite en protégeant, alertant et secourant. Ce fut un moment très riche pour les élèves qui ont su appliquer ce qu'ils avaient appris en classe auparavant. M. Christophe Blu, chef de la caserne et Flavie, pompiers, sont venus prêter main forte en jouant les cobayes.

Un grand merci à eux pour le temps qu'ils nous ont accordé et pour les précieux conseils qu'ils ont pu donner.



Carte Nationale d'identité: (Voix du Conseil n° 15)

La durée de validité est prolongée de 10 à 15 ans. (Cette mesure est applicable aux C.N.I. délivrées à des personnes majeures après le 1er janvier 2004.

Pièces à fournir:

- L'ancienne carte d'identité (sinon la déclaration de perte ou vol et 25€ en timbres fiscaux)
- 2 photos d'identité de moins de 6 mois
- Un justificatif de domicile
- Le livret de famille pour les personnes mariées.

Seules les mairies équipées d'un dispositif numérique peuvent désormais délivrer les cartes d'identité, par demande dématérialisée.

Il convient donc de vous adresser à la mairie d'Évron, la seule habilitée et équipée dans les Coëvrans pour délivrer les cartes d'identité et les passeports.

La mairie d'Évron est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 9h à 12h.



Recensement militaire:

Dès l'âge de 16 ans, toute personne de nationalité française doit être recensée. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Les jeunes doivent se faire recenser entre le mois de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire.

Pièces à fournir:

- une pièce d'identité
- le livret de famille



Certificat d'immatriculation:

Les mairies ne sont plus habilitées à effectuer les certificats d'immatriculation. (anciennement cartes grises)

Vous devez vous adresser à la préfecture

Accueil téléphonique: de 9h à 11h au 02 43 01 51 25 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Accueil guichet de 13h30 à 16h30 (du lundi au vendredi)

Adresse postale: Préfecture53-service des certificats d'immatriculation-CS 91507-53015 Laval cedex

Nouveaux arrivants:

Vous venez d'emménager dans notre commune: Venez vous présenter en mairie. Nous verrons ensemble les différentes démarches à effectuer.

Inscriptions sur les listes électorales:

Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective au 1er mars de l'année prochaine, vous devez venir en mairie avant le 31 décembre de cette année, afin de remplir une demande d'inscription.

Vous devez vous munir d'un justificatif de domicile.



Visite du site de Changé du groupe SéchÉ Eco-industries

Dans le cadre d'une campagne d'information et de sensibilisation, la Communauté de Communes des Coëvrans organise une visite du site de Changé du groupe SéchÉ Eco-industries les jeudi 11 mai et 7 juin 2017. Ces visites sont à destination des habitants des Coëvrans.

Ce site regroupe:

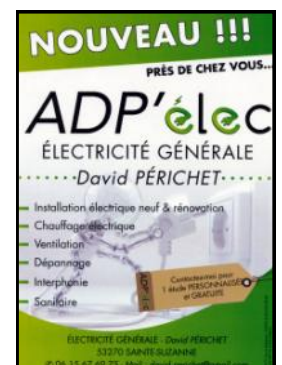
- Un centre de tri haute performance
- Un centre de stockage des déchets dangereux et non dangereux
- Une unité de cogénération du biogaz
- Une activité de production de combustibles solides de récupération.

Le départ est prévu à l'Espace Coëvrans à **8h45**. La durée de la visite est d'environ 2 heures.

Le retour à l'Espace Coëvrans est prévu vers 12h15-12h30.

Le nombre de places est limité à 47 personnes par visite.

Les inscriptions se font auprès d'Anne Janvier par mail: adt@coevrons.fr ou par téléphone: 02 43 66 32 00.



Stationnement dans la Cité: Période estivale

Il est rappelé que le **stationnement est interdit** dans la cité médiévale "intra muros" de Sainte-Suzanne, sauf arrêts-minute, livraisons et secours.

Les riverains ont recours aux parkings de la Butte-Verte, de la Baronnie et de la rue Guillaume le Conquérant spécialement aménagés pour eux.

Si une certaine tolérance est acceptée l'hiver pour des arrêts courts, en revanche, l'arrêté municipal s'applique pleinement en période estivale, des Rameaux au 1er octobre, où la cité est prioritairement réservée aux piétons, touristes et visiteurs.

La circulation y est également interdite (y compris pour les 2 roues à moteur), sauf accès aux **places pour handicapés** du château, livraisons, véhicules d'entretien et de secours.

La gendarmerie est habilitée à procéder, à tout moment, aux contrôles et verbalisations nécessaires



La Préfecture à Sainte-Suzanne

Vendredi 7 avril, c'est Sainte-Suzanne que Monsieur le Préfet de la Mayenne a choisie pour tenir toute la journée dans la salle de conférences du CIAP, un séminaire de travail des Services de l'État en Mayenne, avec tous les Cadres: sous-préfets, autorités militai-

res, Chefs de service.

Outre Monsieur Frédéric Veaux, on retenait notamment la présence

de Madame Laetitia Cesari-Giordani, Secrétaire générale, et Madame Marie Thalabard-Guillot, Sous-préfète de Mayenne.

Le Préfet, qui a tenu parole quant à la fermeture du CAO (31 mars), a souligné la qualité d'accompagnement des migrants par les Bénévoles et les a chaleureusement remerciés. Le maire l'a

également remercié pour la gestion financière par les services de la DDFIP du retour du bâtiment de l'ex-Éhpad, gratuitement, à la Commune.

Le Préfet a été invité à une visite "officielle" à Sainte-Suzanne-et-Chammes dès que possible, les campagnes électorales l'obligeant actuellement à la réserve quant aux manifestations publiques.



Transports scolaires: rentrée 2017-2018

Inscription au
TRANSPORT SCOLAIRE
sur lamayenne.fr
du 2 avril
au 9 juillet 2017 (date obligatoire)

Un procédé simple,
rapide et sécurisé

QUESTIONS / RÉPONSES

En cas de garde alternée, comment faire ?
Vous pouvez effectuer votre demande en ligne concernant les différents trajets. Un seul droit d'accès est à régler.

Mon enfant est scolarisé hors département. Est-ce possible de l'inscrire en ligne ?
OUI, au regard des établissements de rattachement de la commune de domiciliation

Mon enfant est en situation de handicap. Est-ce possible de l'inscrire en ligne ?
NON, vous devez retirer un dossier d'inscription au service transport scolaire.

lamayenne.fr
Un procédé simple,
rapide et sécurisé.

Pour tout renseignement :
Conseil départemental de la Mayenne
Direction du Transport et de la Mobilité
5 rue de Paradis
CS 21429 - 53014 LAVAL CEDEX
Tél : 02 43 66 69 52
Courriel : dtm@lamayenne.fr

Glamping de Sainte-Suzanne



Comme prévu, le Glamping (à l'emplacement de l'ancien camping municipal) est ouvert depuis le 28 avril dernier.

Renseignements et réservations:

www.glamping-saintesuzanne.fr/fr

Tél: 06 33 76 87 70

Plantations de haies



Comme indiqué dans le numéro 13 de la Voix du conseil (pages 4 et 5), la Commune a procédé à des plantations chemin de Poil de brebis, de façon à reconstituer une haie nouvelle à l'emplacement de l'ancienne, très dégradée, nettoyée l'hiver dernier.

Les plantations ont été assurées par « Vert avenir », le chantier d'insertion de la 3C

Un exemple à suivre!

Réaménagement de la traversée du bourg de Chammes

Les travaux dans le bourg de Chammes ont été terminés fin avril.

La traversée du bourg a été complètement réaménagée: Chaussée, trottoirs, réseaux d'eaux pluviales ont été refaits à neuf.

La sécurité pour les usagers a été renforcée par la pose de trois plateaux qui entraînent obligatoirement une traversée du bourg à 30 km/h pour les véhicules avec priorités à droite.

Quelques jours avant la remise en circulation du bourg, les représentants des entreprises, du Conseil départemental et les élus étaient en réunion de chantier/ Il s'agissait de constater s'il y avait des problèmes d'aménagement et d'entendre les observations des riverains, avant de procéder aux derniers travaux qui pré-



cedent la pose de l'enrobé.

Le mobilier urbain a été posé, les aménagements paysagers ont été réalisés.

Le coût total de ce réaménagement est de 462 036 € HT. Cette réalisation est financée par un prêt de 320 000 € complété par les aides d'État, du Département, de la Communauté de Communes des Coëvrons et de la réserve parlementaire.



Camping car park

Les travaux et plantations avancent normalement place des Charrières. Le camping car park devrait ouvrir rapidement et accueillir ses premiers touristes.

Feria de Sainte-Suzanne

Les 10 et 11 Juin se déroulera la feria de Sainte-Suzanne (programme complet et réservations sur le site www.bandasuzanne.fr).

Un fort besoin de bénévoles !

Avec 10.000 à 15.000 personnes attendues sur le week-end, l'Association Musicale de Sainte-Suzanne est à la recherche de bénévoles pour assurer l'installation, l'accueil du public et le rangement, du vendredi 9 juin au lundi 12 juin 2017.

Pour vous inscrire en tant que bénévole ou pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter Romain Dugué, Responsable de la Banda'Suzanne, au 06.11.47.43.84 ou par mail : feria@bs.amds.fr.



Focus sur les courses landaises mixtes

Au cours de la feria, 4 séances de courses landaises mixtes seront proposées par la Ganaderia Dargelos, en provenance de Momuy (40) et nationalement reconnue. De multiples Champions de France (écarteurs et sauteurs) sont issus et évoluent dans ses rangs.

Qu'est-ce qu'une course landaise mixte ?

Elle se déroule en deux parties :

- 1ère partie : une course landaise formelle, sport traditionnel et passion des Gascons, qui est aujourd'hui encore, l'évènement central des fêtes de villages.

Il est à noter que lors d'une course landaise, aucun sévice n'est porté aux animaux.

- 2nde partie : des jeux d'arène, lors desquels le public est invité à défier les vachettes (à l'image d'Intervilles).



En première partie, écarteurs et sauteurs se succèdent dans l'arène pour le plus grand bonheur du public !

PEINTURE - VITRERIE
RAVALEMENT de FAÇADES
REVÊTEMENTS de SOLS et MURS



DAVOUST DÉCORS

02 43 01 44 17

12, rue de l'Erve - 53270 Chammes

le LICORNE
AGENCE IMMOBILIERE



Agence de MONTSÛRS
6 Grande Rue - 53150 MONTSÛRS

Claudie CHAUMONT
Conseil en Clientèle
Agent commercial

06 77 40 19 24

www.lalicorne-immobilier.com

GAROT
Frères

CHARPENTE Richard GAROT 06 33 10 51 90
COUVERTURE Jacky GAROT 06 71 49 89 80

MAISONS OSSATURES BOIS TERRASSE
NEUF - RESTAURATION COUVERTURE

LES PERRICHES - 53270 STE-SUZANNE & CHAMMES - 02 43 01 47 12

Tarifs de location des salles communales

Salle Fernand-Bourdin - Sainte-Suzanne	
Vin d'honneur, pique nique	60 €
Sépulture, habitant commune	gratuit
Sépulture, habitant hors commune	27 €
Mariage, habitant commune	220 €
Mariage, habitant hors commune	350 €
Repas familial, habitant commune	90 €
Repas familial, habitant hors commune	175 €
Utilisation de la cuisine	50 €
Utilisation du chauffage	50 €
Lendemain de location, habitant hors commune	80 €
Bal de société, banquet de société, concours de cartes, loto Réunions d'organismes professionnels, séminaire (1 jour)	220 €
Forfait 3h de ménage (caution obligatoire non encaissée)	80 €
Location aux associations communales à but non lucratif	Gratuit

Salle louée avec ou sans chauffage, capacité: 150 personnes assises

Salle socio culturelle Maxime-Létard	
Associations communales (manifestations diverses non sportives)	Gratuit (si entrée du public gratuite)
Associations/organismes/Clubs sportifs (hors commune)	
Salle de sports - manifestations non sportives (loto, bal, concert...)	300 €
Salle de sports - manifestations sportives à but non lucratif	Gratuit
Salle de sports - manifestations sportives à but lucratif	200 € (par an)
Salle des associations (capacité: 50 personnes)	75 €

Salle Adrien-Hardouin - Chammes	
Vin d'honneur, assemblée, réunion	46 €
Sépulture, habitant commune	Gratuit
Sépulture, habitant hors commune	27 €
Salle sans cuisine, habitant commune	116 €
Salle avec cuisine, habitant commune	237 €
Salle sans cuisine, habitant hors commune	172 €
Salle avec cuisine, habitant hors commune	284 €
Forfait chauffage	50 €
Vaisselle (couvert complet par personne)	0,40 €
Forfait ménage (1h)	30 €
Forfait 3h de ménage (caution obligatoire non encaissée)	80 €

Salle louée avec ou sans chauffage, capacité: 240 personnes (gratuité 1 fois par an aux associations de la commune, y compris vaisselle et chauffage)

Concessions cimetière (1ères concessions ou renouvellement)	
Tombeau/cavurne, 15 ans	75€/m2
Tombeau/cavurne, 30 ans	25 €/m2
Tombeau/cavurne, 50 ans	200 €/m2
Columbarium, 15 ans	250 €
Columbarium, 30 ans	450 €
Dispersion des cendres dans le jardin souvenir:	150 €
Caveau d'occasion (devenu communal lors des opérations de reprise de concessions)	
Prix à la place (existe en 1, 2 ou 3 places)	200€

Le Conseil municipal, réuni le 7 avril 2017, a voté le budget de la Commune pour 2017.
Sont prévus cette année :

Sur la commune déléguée de Chammes :

Réfection de la voirie (trottoirs & chaussée) du centre-bourg , mobilier urbain et plantations
Réfection portes sectionnelles et enduits garage
Enduits mur (près de la salle des Fêtes sur la rue)
Réfection parking et abords devant la mairie , emplacement PMR
Remplacement de battants de cloche à l'église
Garde-corps de la cantine

Budget Assainissement : Étude technique station d'épuration.

Sur la commune déléguée de Sainte-Suzanne :

Finition de l'aire automatisée Camping-car-Park
Finition de la réfection du retable et des façades de la Chapelle St-Eutrope
Conduite d'eaux pluviales Chemin de la Madeleine (écoulement parkings des Charrières) et Chemin des granges (derrière le cimetière)
Place de stationnement et Accès PMR pour la chambre Handicapés de l'hôtel Beauséjour, rue de la Libération
Bloc sanitaire au Parking des Charrières et début des travaux d'aménagement du haut de la place pour VL, PL et Bus,
Éclairage public et voie d'accès au parking haut de la salle Maxime-Létard, aménagement des abords de l'accès au "glamping" et de la salle Amand-Dagnet (salle de l'Harmonie) - Éclairage public chemin des Fossettes
Révision couverture, remplacement poutres et huisseries/impostes et rénovation électrique au Musée municipal de l'Auditoire (aménagement de deux salles nouvelles)
Poteau d'éclairage LED pour l'escalier extérieur près de la salle des Associations (M. axime-Létard); remplacement de l'évier et de 2 plaques cuisinette de la salle des associations
Réfection d'un mur de soutènement chemin de la Mule blanche (Poterne).

Budget Assainissement : dégrilloir et clôture de la lagune.

Matériel communal :

Panneaux d'entrée d'agglomération sur les rues communales avec le nom de la commune déléguée et celui de la commune nouvelle
Remplacement de la passerelle à l'étang municipal des Chauvinières
Achat de Feux de signalisation mobiles pour sécurité des agents de voirie
Remplacement d'extincteurs
Changement d'aspirateur
Achat de cendriers muraux à proximité des salles pour Chammes et Sainte-Suzanne.

Impôts locaux: Le Conseil municipal vote une baisse des taux d'imposition

Le Conseil municipal a adopté le 7 avril le budget 2017, le taux d'imposition 2017, en conformité avec les engagements pris lors de la signature de la Charte de la Commune nouvelle en 2015 :

Avant la création de la Commune nouvelle, les taux étaient les suivants :

Taxe d'habitation : Chammes :18,07%, Sainte-Suzanne 20,24%
Taxe sur le Foncier bâti : Chammes : 22,38% , Sainte-Suzanne 22,64%
Taxe sur le Foncier non bâti : Chammes : 26,75%, Sainte-Suzanne 39,62% (ramenés à 32,37% en 2016).

Pour harmoniser les taux entre les deux communes, il a été décidé d'appliquer les taux suivants en 2017 à Sainte-Suzanne -et- Chammes :

Taxe d'habitation : 18,00%
Taxe sur le Foncier bâti : 22,38%
Taxe sur le Foncier non bâti : 26,75%

La promesse de non-augmentation des taux communaux pour les habitants a donc été tenue.



Concert Borsallero

Vendredi 7 avril, le violoncelliste Frédéric Borsallero était en concert Salle Fernand-Bourdin.

Pendant une semaine, secondé par Thibault Blanchard-Dubois, il a animé un stage de violoncelle regroupant une quinzaine d'élèves.

Ce grand musicien est actuellement professeur de violoncelle au CRR de Paris (XIème) et violoncelle solo de l'orchestre de Versailles avec lequel il se produit en soliste dans de nombreux pays du monde. Frédéric Borsallero est également l'auteur d'une trentaine de pièces pour violoncelle et arrangements pour Ensemble de violoncelles.



Pour clore ce stage, ses élèves se produiront en orchestre et en petit ensemble. Lors de ce concert, ils ont rendu hommage et ont interprété des œuvres de Jean Alvès, compositeur mayennais résidant à Torcé-Viviers-en-Charnie et récemment décédé.

Le public est tombé sous le charme des élèves de Frédéric Borsallero; ce concert a montré toute l'étendue de leurs talents. La tension était palpable chez les jeunes stagiaires, mais lorsque les premières notes de musique ont quitté leurs instruments, le charme a opéré à l'écoute des œuvres de Bach, Offenbach, Beethoven, et bien d'autres.

Ce concert a connu des moments forts, telle que la solitude de cette soliste qui jouait pour la première fois à ce pupitre et qui, vaincue par le trac, a perdu un instant le fil de sa partition, avant de terminer sous les applaudissements. Ce fut encore une émotion intense qui traversa la salle pendant l'interprétation de "Cygne" de Camille Saint-Saëns. Et puis, l'enthousiasme a gagné le public qui a acclamé, debout, les musiciens lors du final sur "Pizzicato Polka" de Johan Strauss fils.



... LOGO CHARTRE GRAPHIQUE PLAQUETTE
FLYER DÉPLIANT CATALOGUE AFFICHE ENSEIGNE
PAPETERIE PRESSE MARQUAGE VÉHICULE
ÉTIQUETTE STAND EXPO SITE INTERNET ...

COÛTEUR D'IDÉES DEPUIS 1991

STUDIO SAUVAGE
communication graphique

25 ans

Pommereau 53 270 SAINTE-SUZANNE & CHAMMES - Tél 02 43 01 42 67
www.studio-sauvage.fr

AVIVA
Carol-Marie GOUTELLE
Agent général, à votre service
Toutes assurances pour particuliers et professionnels
Gestion de patrimoine **aferteil**
Spécialisé en assurances Mutuelle Senior
goutelle-carol-marie@aviva-assurances.com

Anita Rousseau 13 Rue du Coq Hardy 72140 Sillé le Guillaume ☎ 02.43.20.22.29

Laurence Daubigny 22 Rue de Ste Gemmes 53600 Evron ☎ 02.43.98.63.49

Rousseau Numa
09.66.84.08.15

ROUSSEAU
diffusion Automobiles

ZI des Nochetières
53800 Evron

Rousseau.diffusion@orange.fr

Réservoir du Petit-Rocher



De gauche à droite: Stéphane Chauveau, (vice président du SIAEP de Sainte-Suzanne, Chammes et Blandouet), Yohann Chatelais, (maître d'œuvre Safège), Pierre-Yves Simon (Entreprise PAV SIMON), Alain Deleau (ATD'eau, assistant maître d'ouvrage), Yvon Kermaal (exploitant Véolia)

Le réservoir d'eau potable du Petit-Rocher, devenu vétuste, voire dangereux, des travaux nécessaires à sa réhabilitation ont été programmés en 2017:

- Réalisation d'une étanchéité intérieure de la cuve,
 - Imperméabilisation de la sous-face de la cuve,
 - Réalisation d'un revêtement d'étanchéité sur le dôme,
 - Création d'un local en surélévation de la chambre à vannes existante,
 - Mise en place d'éléments de serrurerie et de sécurité (garde-corps, échelles, trappes, plateforme d'accès, etc...),
 - Remplacement des canalisations et de la robinetterie dans la cuve et dans le local chambre à vannes,
- Fourniture et pose d'une nouvelle armoire de commande dans le local chambre à vannes.

Ces travaux, confiés à l'entreprise PAV SIMON de Vallet (44) dureront 8 semaines environ à partir de début mai. Durant les travaux, l'entreprise PAV SIMON installera sa base de vie (vestiaires, réfectoire, container matériel, sanitaire) sur le parking donnant accès au réservoir, devant les locaux de l'ancien centre de secours.

Les vannes d'isolement à l'extérieur de la chambre à vannes et la soupape de décharge permettant d'assurer le by-pass complet du réservoir et la continuité du service sont installées: **aucune coupure d'eau n'est donc à craindre pendant toute la durée des travaux.**

Nuisances sonores: PAV SIMON précise qu'un ventilateur installé pendant la phase d'application du revêtement d'étanchéité intérieur fonctionnera jour et nuit, et pourra provoquer de potentielles nuisances sonores.

Coût des travaux: Le montant global du marché s'élève à 99 573,00€ HT, financé par le Syndicat d'eau de Sainte-Suzanne, Chammes et Blandouet et par une subvention du Conseil départemental.

Plan d'eau des Chauvinières

Avec un très beau temps, l'ouverture du plan d'eau des Chauvinières s'est très bien passée. 55 pêcheurs qui se sont retrouvés autour du plan d'eau sont tous repartis avec de belles prises.



L'association de pêche "La truite suzannaise" avait procédé à un alevinage de 40 kg de truites portions et 30 kg de truites pesant de 800g à 1kg.

FDMFFEDERATION DES
MOULINS DE FRANCE

Sainte-Suzanne a été choisie pour organiser le prochain congrès annuel de la Fédération des Moulins de France (FDMF). De toute la France, vont donc converger vers Sainte-Suzanne des propriétaires et amoureux des moulins pour le pont de Pentecôte (3-4-5 juin 2017). Les congressistes seront logés à l'hôtel Beauséjour de Sainte-Suzanne et à l'hôtel du Commerce de Vaiges; les réunions se tiendront salle Maxime-Létard, les repas seront pris à Beauséjour, sauf le dîner de Gala à la salle Fernand-Bourdin le samedi 3, auquel de nombreux élus et responsables d'associations prendront part.

Au programme des visites : le musée de l'ardoise à Trélazé, le CIAP et la cité Médiévale de Sainte-Suzanne, le musée de Préhistoire de Saulges, la basilique d'Évron et le musée de Jublains mais aussi des moulins: le Grand Moulin et la promenade des moulins à Sainte-Suzanne, Graslon à Chammes, Go à Saint-Pierre, Thévalles, les Gués, la Guénaudière.

Economiquement cela présage un bon démarrage de la saison touristique avec 170 nuitées et 400 repas servis. Alors, ne pas hésiter à réserver notre meilleur accueil aux congressistes et organisateurs !

Week-end de Pâques en images



Soirée du jumelage Erve et Charnie/Sulzheil à Vaiges



Messe de Pâques à Sainte-Suzanne-Chorale mixte de Sulzheim



Chasse aux œufs de Pâques-parc de la Butte-Verte



Concert de printemps-salle Maxime-Létard



L'orchestre d'harmonie sous la direction de Gaël Péron




Les 6 heures de
Sainte-Suzanne
Chammes

Samedi
27 Mai 2017

Course Nature en relais par équipe de **4 coureurs**
sur un **circuit de 5 km** autour de la cité.
Départ 10 h de la **cour du château.**
Restaurations et animations sur place.

Informations et réservations : <http://www.les6heures.jimdo.com>
Téléphone : 06 83 63 33 70


FERIA
2017
SAINTE - SUZANNE (53)

Organisée par : **Banda Suzanne**

10 JUN 11

4 Courses Landaises ♦ Grande Soirée Bodéga
Concerts ♦ Marché Artisanal ♦ Vide-Grenier
Animation assurée par 4 Bandas

Informations et réservations : www.bandasuzanne.fr
Points de vente partenaires : (53) Super U Evron, Villaines-la-Juhel, Hyper U Mayenne
(72) Super U Conlie, Mareil-en-Champagne, Sablé-sur-Sarthe, Sillé-le-Guillaume




Samedi 8 avril, Jean-Max Létard, membre de l'association Médiéville53, a réuni l'équipe de bénévoles qui est chargée d'encadrer les « 6 heures de Sainte-Suzanne-et-Chammes ».

La course nature se déroulera le samedi 27 mai, en relais, par équipes de 4 coureurs. Pour cette 3ème édition, cette course à pied pure et dure est inscrite au calendrier des courses hors stade de la Fédération française d'athlétisme, ce qui oblige les organisateurs à répondre à des exigences d'organisation supplémentaire.

Toutefois, l'esprit convivial sera préservé avec les « 6 heures cool » pour celles et ceux qui ne recherchent pas la performance mais un moment de détente sportive entre copains et en famille.

Renseignements et inscriptions sur le site: les6heures.jimdo.com

On peut également s'inscrire sur le site: kikego.com; Téléphone: 06 83 63 33 70

Château de Sainte-Suzanne-CIAP

Château / Donjon / Bergerie / Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

Périodes et horaires d'ouverture:

Jusqu'au 14 décembre inclus, la cour du château et le CIAP sont ouverts tous les jours

Horaires: 9h45-12h30/13h30-17h15 sauf les week-ends et jours fériés: 10h-13h/14h-19h.

Contact:

Château de Sainte-Suzanne / CIAP – 1, rue Fouquet de la Varenne – 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Tél. : 02 43 58 13 Courriel :

chateau.ste.suzanne@lamayenne.fr

Programmation mai 2017

Dimanche 7 mai à 16h - grande salle du CIAP

Concert "duo harpe/flûte" "musique des Hauts-Plateaux (Bolivie-Pérou) - famille - **gratuit**

Du 8 au 31 mai: Bergerie du château

Exposition "l'esprit multi chrome" - famille- **gratuit**

Lundi 8 mai : de 14h à 18h

À la découverte du CIAP - Partez à la rencontre du patrimoine local de façon ludique - Une approche décalée et originale du patrimoine local - Famille - Tarif: entrée du CIAP

Dimanche 14 mai 14h-18h - cour de la forteresse

Jeux au château - jeux de plateau, puzzles géants, maquettes d'architecture, chasse au trésor ...Famille - **gratuit**

Dimanche 21 mai: 16h - cour de la forteresse

visite commentée de la forteresse - famille - **Tarif: 2€**

Jeudi 25 mai: 16h - cour de la forteresse

parcours ludique - découverte originale de la forteresse (jeux d'observation, séquences de mimes, manipulation d'épées de bois...) - Famille - **Tarif: 2€**

Dimanche 28 mai: 16h - Cour de la forteresse

Enquête policière: "vol au château" - famille - **Tarif: 2€**

Dimanche 4 juin: de 14h à 18h - cour de la forteresse

Rendez vous aux jardins - famille - **gratuit**

Dimanche 4 juin: 16h - cour du château (repli en cas d'intempéries)

concert duo flute/guitare (Ivan Bellocq et Jean-Marc Zvellenreuther) - famille - **gratuit**



Hôtel Beauséjour**
Restaurant Traiteur
Sandrine et Stéphane Huchet

4-6 rue de la Libération - 53270 Sainte-Suzanne
02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne@yahoo.fr

AVIVA
Carol-Marie GOUTELLE
Agent général, à votre service
Toutes assurances pour particuliers et professionnels
Gestion de patrimoine **aféril**
Spécialisé en assurances Mutuelle Senior
goutelle-carol-marie@aviva-assurances.com

Anita Rousseau 13 Rue du Coq Hardy 72140 Sillé le Guillaume ☎: 02.43.20.22.29
Laurence Daubigny 22 Rue de Ste Gemmes 53800 Evron ☎: 02.43.98.63.49

Rousseau Numa
09.66.84.08.15

ROUSSEAU
diffusion Automobiles
ZI des Nochetiers
53800 Evron
Rousseau.diffusion@orange.fr

Mercredi 3 mai

Randonnée pédestre à Izé - 10 km - « FT Suzannais »

Rendez-vous à 10h - Place de l'église à Izé

Petite randonnée à Izé - circuit réduit

Rendez-vous: 9h30 - Parking de covoiturage "les Grands Prés" (route d'Évron)

Inscriptions pour le restaurant: Lottin Gérard, Barillet Alain, Lefeuvre Dany, Huchedé Bernard

Dimanche 7 mai

14h45: départ devant le musée de l'auditoire - **Promenade des moulins** - " association des Amis de Sainte-Suzanne "

De 8h à 19h: élections présidentielles 2ème tour

À Sainte-Suzanne: salle Fernand-Bourdin

À Chammes: salle annexe de la mairie

De 8h à 19h: Cité - "**Les puces suzannaises**" - Brocante - "Commerçants"

Lundi 8 mai

11h: monument aux morts de Sainte-Suzanne - cérémonie de commémoration de la Victoire 1945 - "Commune"

Dimanche 14 mai

15h45: départ Place Hubert II (devant la mairie) - **Visite guidée de la Cité médiévale** - " association les Amis de Sainte-Suzanne "

Mercredi 17 mai

Randonnée pédestre à Sablé (72) - 12 km - « FT Suzannais »

Rendez-vous à 14h15 - Parking des canoës, route de Juigné à Sable

Petite randonnée à Sablé - circuit réduit de 6,7 km

Rendez-vous: 13h30 - Parking de covoiturage "les Grands Prés" (route d'Évron)

Goûter à l'issue de la randonnée

Vendredi 19 mai

15h (**enfants des écoles**) et **20h30: (Tous publics)**, salle Maxime-Létard - **Concert exceptionnel "le Carnaval des animaux"** par le Conservatoire de Mayenne + Association « Musiques pour tous »

Samedi 20 mai

De 15h à 18h: Moulin du Petit-Gohard - **Journées européennes des moulins - exposition de peintures (Laurette Boucly)** - "Vincent Houllière"

Dimanche 21 mai

De 15h à 18h: Moulin du Petit-Gohard - **Journées européennes des moulins - exposition de peintures (Laurette Boucly)** - "Vincent Houllière"

14h45: départ devant le musée de l'auditoire - **Promenade des moulins** - " association des Amis de Sainte-Suzanne "

13h30: stade municipal- match de football - FC Charnie2 - EB Commer2

15h30: stade municipal - match de football - FC Charnie1 - US Laval Réunion2

Jeudi 25 mai (ascension)

14h: salle Maxime-Létard - Loto alimentaire - Inscriptions à partir

de 12h30 "Médiéville53"

Samedi 27 mai

De 10h à 23h: Château - Les 6 heures de Sainte-Suzanne - "Médiéville53"

Mercredi 31 mai

Randonnée pédestre Lassay - 11 km - « FT Suzannais »

Rendez-vous à 14h15 - Place de l'église à Lassay

Petite randonnée à Champgénéteux - 8km

Rendez-vous: 13h30 - Parking de covoiturage "les Grands Prés" (route d'Évron)

Vendredi 2 juin

Salle Maxime-Létard - **Congrès des Amis des Moulins** - "Vincent Houllière"

Samedi 3 juin

Salle Maxime-Létard - **Congrès des Amis des Moulins** - "Vincent Houllière"

15h: **Course cycliste "Les Boucles de la Mayenne"** épreuve cycliste télévisée en direct par la chaîne de télévision l'équipe21

Dimanche 4 juin (pentecôte)

Salle Maxime-Létard - **Congrès des Amis des Moulins** - "Vincent Houllière"

De 8h à 19h: Cité - "**Les puces suzannaises**" - Brocante - "Commerçants"

14h45: départ devant le musée de l'auditoire - **Promenade des moulins** - " association des Amis de Sainte-Suzanne "

